L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 28 numéro 49, 20 décembre 2013

Joyeux Noël
et
Bonne Année
2014

L'Aquilon suspend ses activités du 21 décembre 2013 au 5 janvier 2014

Dans nos pages

Jeux d'hiver de l'Arctique 2014

Quatre élèves de l'école Boréale iront en Alaska



Page 5

Énergie

Recomposer l'offre énergétique

Denis Lord

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'est doté d'un ambitieux Plan d'action énergétique échelonné sur trois ans et prenant effet dès 2013-14. Le Plan est basé sur des interventions et investissements dans trois secteurs : l'efficacité énergétique, la réduction des coûts d'énergie et le développement de systèmes énergétiques alternatifs. Une enveloppe budgétaire totalisant 31,5M$ sera consacrée à sa réalisation.

Le plus grand investissement, 7,7M$, sera réalisé dans un programme de rénovation énergétique des bâtiments du gouvernement territorial, qui aidera à réduire leurs coûts de fonctionnement et leur émission de gaz à effet de serre. Dès l'an prochain, des systèmes de ventilation et d'éclairage ainsi que des revêtements de façade seront mis à jour dans le Deh-cho, le Slave Sud et le Slave Nord, ainsi que dans la région de Beaufort, pour une réduction estimée à 148 tonnes de gaz à effet de serre.

En matière d'investissement, l'implantation de systèmes de chauffage à la biomasse arrive en second dans le budget territorial avec 7,4M$, somme à laquelle se rajoute un montant de 1,4M$ provenant du fédéral. Se présentant comme un leader national dans le domaine, le GTNO entend à la fois approfondir son expertise et populariser l'utilisation de la biomasse. Son plan d'action en ce sens se veut systématique : il inclut des fonds tant pour l'aide à l'achat que pour les formations liées au fonctionnement et à l'installation. Au fil des ans, le gouvernement convertira à la biomasse le système de chauffage de plusieurs de ses bâtiments; il spécule même sur la conversion du propane à la biomasse de l'aéroport de Yellowknife et du Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles en 2014-15. Dans une perspective à long terme de disponibilité locale de biomasse, le gouvernement entend travailler avec les communautés autochtones et l'industrie à un inventaire des forêts et à la recherche sur les seuils optimaux de coupe.

Énergie
Suite en page 2

Énergie

Suite de la une



De gauche à droite : Mark Henry, analyste principal à la Division de la planification énergétique du ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, et Andrew Stewart, président de la Société d'énergie des TNO. Les deux hommes ont présenté la stratégie gouvernementale en matière d'énergie pour les 20 prochaines années.

Whati, Snare, Talston

Le gouvernement compte investir 3,05M$ dans la construction d'une ligne de transmission de 60 kilomètres reliant Whati au barrage hydroélectrique de Snare. Il est vraisemblable que ce montant ne soit pas suffisant. Une étude de faisabilité est déjà en cours, ainsi que des pourparlers avec le gouvernement tlicho. Des scénarios sont aussi à l'étude pour Kakisa et Fort Providence.

À une échelle plus modeste, le Plan d'action énergétique du gouvernement territorial inclut aussi des essais de développement d'énergies alternatives comme le solaire, l'éolien et le gaz naturel liquéfié.

Le Plan a été développé en conjonction avec le Plan pour le réseau d'électricité des Territoires du Nord-Ouest, mis au point par la Société d'énergie des TNO. Il est associé à une vision à long terme de développement énergétique des TNO, échelonnée sur 20 ans. Le projet majeur est l'interconnexion entre les systèmes Snare et Taltson par une ligne de transmission à l'ouest du Grand lac des Esclaves et la connexion avec une province du Sud, dans l'optique notamment de lui vendre les surplus d'électricité. Le coût global est estimé à 700M$. Des études de faisabilité sont prévues ainsi que des consultations des collectivités.

Déline signe



La communauté de Déline a signé l'entente sur l'établissement d'un gouvernement autonome autochtone le 17 décembre dernier. Le son des tambours a retenti lors de la fête suivant cette signature. (Photo : Alain Bessette)

Résidus bitumineux

Ottawa pressé de faire appliquer ses propres lois

LA PRESSE CANADIENNE

CALGARY — Une organisation commerciale nord-américaine a demandé au gouvernement canadien de répondre aux allégations voulant qu'il ait omis de faire respecter ses propres lois régissant les résidus provenant de l'exploitation des sables bitumineux.

Deux organisations environnementales et trois citoyens avaient plaidé qu'Ottawa n'a pas respecté les mesures prévues dans la *Loi sur les pêches* en permettant que des substances nocives s'échappent des bassins de décantation vers le bassin hydrographique de la rivière Athabasca, en Alberta.

Ils avaient porté plainte en 2010 devant la Commission de coopération environnementale (CCE), une organisation créée dans la foulée de l'Accord de libre-échange nord-américain, et où le Canada, les États-Unis et le Mexique règlent des questions environnementales.

La CCE a finalement déterminé mercredi que la plainte méritait « une réponse du gouvernement du Canada », et a donné à Ottawa un délai de 60 jours pour le faire. Quand la CCE aura reçu la réponse du Canada, elle décidera si un examen complet est nécessaire dans ce dossier.

Gillian McEachern, de l'organisation Environmental Defence — l'un des groupes qui avaient porté plainte —, a estimé que les responsables politiques américains devraient prendre note de la position de la CCE dans leur évaluation du controversé projet d'oléoduc Keystone XL, qui doit permettre d'acheminer du pétrole issu des sables bitumineux de l'Alberta vers les raffineries du Texas.



En collaboration avec Radio Taïga

Espérance de vie

Une nouvelle étude montre que l'espérance de vie des Inuits est toujours à la traîne comparativement à celle des autres Canadiens. L'étude de Statistique Canada a comparé les données sur l'espérance de vie et les causes de décès dans les quatre régions inuites du pays avec celles des autres Canadiens pour la période comprise entre 1989 et 2008. Les données montrent que l'espérance de vie des résidants des régions inuites a augmenté durant cette période. Chez les hommes inuits, l'espérance de vie plus courte est surtout attribuable aux blessures, particulièrement les blessures auto-infligées chez les hommes âgés de 15 à 24 ans. Parmi les femmes inuites, le fossé dans l'espérance de vie est attribué aux cancers et aux maladies respiratoires, en particulier les maladies pulmonaires obstructives chroniques.

Télécommunications

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a posé les jalons de la modernisation du réseau de Norouestel au cours des quatre prochaines années. Grâce aux investissements de Norouestel, les Canadiens vivant dans le Nord auront accès à de meilleurs services de télécommunication, y compris des services améliorés d'Internet à large bande et des services mobiles sans fil de quatrième génération. Dans le cadre de son plan, Norouestel devrait investir 233 millions de dollars d'ici 2017 afin d'effectuer d'importantes améliorations. L'entreprise s'est engagée à améliorer et élargir son offre de service d'Internet à large bande; à étendre ses services sans fil à plusieurs collectivités, et à mettre à jour ses équipements afin de prendre en charge des fonctions téléphoniques évoluées. Cependant, Norouestel ne peut satisfaire aux besoins des collectivités desservies seulement par des services Internet par satellite en raison des coûts élevés des services de transport par satellite.

Autonomie

La Première Nation de Délı̨nę a signé hier l'Entente définitive sur l'autonomie gouvernementale (EDAG). L'EDAG se fonde sur l'*Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et des Métis du Sahtu*, en vertu de laquelle les parties ont convenu que chacune des collectivités du Sahtu pourrait négocier l'autonomie gouvernementale à l'échelle de la collectivité. L'EDAG de la Première Nation de Délı̨nę permettra la mise en place d'un nouveau gouvernement pour le district de Délı̨nę et rassemblera les administrations, les programmes et les services de la communauté à charte, de la Délı̨nę Land Corporation et de la bande de la Première Nation de Délı̨nę. Le vote sur la ratification de l'EDAG est prévu pour mars 2014. Il devra ensuite être approuvé par les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Canada.

Distinctions

Fred Bennett, coordonnateur retraité de justice communautaire à Paulatuk, vient de remporter le premier prix de reconnaissance de Justice restauratrice comme une marque d'appréciation et de gratitude. Le prix, qui vient tout juste d'être créé, a été remis à Fred Bennett le 10 décembre en présence de représentants de la collectivité et du ministère de la Justice. Paul Bennet a participé aux programmes en nature et de chasse pour les jeunes comme moyen de prévention de la criminalité. Il est reconnu pour son ouverture et son engagement envers sa communauté.

Assemblée générale annuelle

En continuité

Stabilité au sein du conseil d'administration du Collège Nordique

Denis Lord

C'est sans remous ou éclats que s'est déroulée l'assemblée générale du Collège Nordique francophone. La véritable nouvelle viendra en janvier lorsque son conseil d'administration révélera les détails de son plan d'action stratégique.

Aucun poste au conseil d'administration n'a été mis en jeu et tous conservent leur place, hormis Denis Alem, qui quitte ses fonctions de vice-président pour siéger comme administrateur aux côtés de France Benoît, Roxanne Valade et Jean-Marie Mariez. C'est Jean-François Pitre qui agira désormais à titre de vice-président, alors qu'Émos Dumas cumulera les fonctions de secrétaire et trésorier, Josée Clermont demeurant présidente.

Dans son discours d'ouverture, cette dernière a affirmé sa fierté du conseil d'administration du Collège Nordique, dont la majorité a remporté des prix au Gala des pionniers de la francophonie, en novembre. De surcroît, Jean-Marie Mariez a raflé le prix André-Obadia, décerné à l'échelle pancanadienne par l'Association canadienne des professeurs d'immersion. Ce prix d'excellence souligne le travail exceptionnel d'éducateurs et d'éducatrices œuvrant en enseignement immersif. « J'étais sur le jury, concède Josée Clermont, mais je n'étais pas seule, et Jean-Marie n'était pas seul non plus en lice. »

Du côté des états financiers, revenus tout comme dépenses ont été plus élevés en 2013 qu'en 2012. Le Collège Nordique a raflé 200 000 $ en financement de base du gouvernement territorial, plus du double de l'an passé, et les revenus des contrats de service gouvernementaux — principalement issus du fédéral — ont grimpé de 23 044 $ à 133 652 $. Simultanément, à cause principalement des salaires, des sous-traitants et des honoraires, les charges ont triplé. Mais l'exercice financier s'est terminée avec un surplus de 23 499 $.



De gauche à droite: Le conseil d'administration du Collège Nordique francophone de Yellowknife : Jean-François Pitre, France Benoit, Jean-Marie Mariez, Émos Dumas et Josée Clermont. Absents sur la photo : Denis Alem et Roxanne Valade (Denis Lord).

Le plan

Les contrats de service évoqués plus haut sont liés principalement à des cours de langues donnés à des fonctionnaires fédéraux, à temps plein ou partiel. Si la vocation première de l'organisation demeure l'éducation postsecondaire en français, les contrats lui ont tout de même apporté 127 de ses 179 inscriptions. « C'est une bonne source de financement et ça nourrit notre crédibilité, a commenté Josée Clermont. »

La formation continue vient en second lieu, avec 46 inscriptions, suivie des programmes postsecondaires, avec 6 inscriptions. Le Collège Nordique peut proposer ses programmes sans avoir d'accréditation postsecondaire, mais l'acquérir lui ouvrirait les portes de plus collaborations, notamment universitaires. La présidente du CA du Collège Nordique précise cependant qu'un changement de loi est pour cela nécessaire, donc un laps de temps de plus d'un an. Quel que soit le créneau, le Collège dispose désormais de deux salles supplémentaires équipées pour la formation à distance.

Dans une existence aussi jeune que l'est celle du Collège, il pourrait apparaître puéril de déclarer que l'année qui s'en vient en est une charnière. C'est malgré tout vrai, alors que se jouera le financement des cinq prochaines années et un accord sur la planification stratégique 2014-2019 comprenant des cours en formation continue, de la formation en entreprises et des cours crédités de niveau collégial et universitaires. Le CNF avait mandaté le Centre canadien de leadership en évaluation (CLÉ) pour l'aider dans ce processus. Au moment d'écrire ces lignes, il était prévu que le plan soit montré au conseil d'administration le 15 décembre, déposé à celui-ci le 22 janvier et remis au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation à la fin de ce mois.

Vie associative

Changements à la Fédération franco-ténoise

Denis Lord

Le directeur général de la Fédération franco-ténoise (FFT), Léo-Paul Provencher, a annoncé cette semaine qu'il quitterait son poste au début de février 2014. Après avoir occupé cette fonction de 2003 à 2010, Léo-Paul Provencher était revenu à la direction pour un an en octobre 2012. Son contrat se terminait donc en octobre dernier, mais, avec notamment l'assemblée générale annuelle de l'organisme, le moment était mal choisi pour partir. « Mais j'ai recommencé à y penser vers la fin novembre, a indiqué Léo-Paul Provencher, et j'ai décidé de sauver mes énergies pour profiter de la vie. »

Le président de la FFT, Richard Létourneau, a rendu un hommage au directeur sortant :

« La Fédération franco-ténoise et, par ricochet, l'ensemble de la communauté francophone des TNO ont été privilégiés de pouvoir compter, au cours de la dernière décennie, sur les services d'une personne aussi compétente et dévouée que ne l'est Léo-Paul Provencher. »

Un concours de remplacement est ouvert jusqu'à la mi-février, avec possibilité que cette période soit étirée. « Nous voulons trouver la bonne personne et pour plusieurs années », a précisé Richard Létourneau. S'il le faut, de manière intérimaire, Jean de Dieu Tuyshime, actuel coordonnateur du Réseau TNO Santé, assumera la coordination à la FFT. « Ça allait un peu de soi, de commenter Léo-Paul Provencher. J'ai recruté Jean de Dieu en 2003 et depuis, il participe depuis à nos rencontres de coordination d'équipe. Ça fait donc dix ans qu'il connaît et entend parler de tous les projets de la Fédération. Il est au courant de tout ce que la Fédération a comme mandat, du réseau, des administrateurs et des principaux bénévoles. C'est l'avantage que donne le temps passé dans l'organisation. » Le conseil d'administration de la FFT a également exprimé sa confiance en Jean de Dieu Tuyshime.

Autre départ à souligner : celui de Sylvie Carignan, adjointe administrative de Léo-Paul Provencher. Son contrat, qui se termine le 31 décembre 2013 sera étiré pour une période indéterminée. Elle pourrait être elle aussi remplacée de manière intérimaire, en attentant que le futur directeur général de la FFT embauche sa propre adjointe.

Éditorial



Alain Bessette

Le casseux de party

Un autre Noël arrive et me voilà avec un autre éditorial sur la misère qui afflige la planète. Que voulez-vous, j'aime me garder en équilibre et éviter que ma belle humeur du temps des Fêtes me fasse oublier tout ces gens qui en arrachent.

Il y a des fléaux dont on ne parle plus, mais en faisant le ménage, j'en ai retrouvé un au fond de mon placard à mémoire.

La sécheresse du Sahel! On en parlait beaucoup dans les années 1970 et 1980. Il s'agit d'une région de l'Afrique qui chevauche plus d'une dizaine de pays et qui est frappée par la désertification. Chaque année, le désert du Sahara prend de l'expansion et s'accroît en moyenne de 2,5 km. Ce qui était une belle plaine pouvant servir à faire paître un troupeau il y a 50 ans n'est plus aujourd'hui qu'une extension du désert.

On en a beaucoup parlé lors des grandes sécheresses de 1970 et 1984. Mais on en parle plus tellement, car la lutte pour stopper l'avancée du désert est infructueuse. De plus, avec le constat scientifique de l'impact de l'activité humaine sur le réchauffement de la planète, ça risque de trop déranger les pays occidentaux si on continue de parler de cette crise humanitaire liée directement au réchauffement planétaire.

On oublie qu'une bonne partie des crises et des guerres en Afrique est le résultat du déplacement massif de populations en entier qui fuient la sécheresse et la famine. Ces migrations forcées de millions de personnes causent d'énormes chocs ethniques, culturels et économiques. La pression de ces migrations vers des zones déjà appauvries est souvent à l'origine des guerres et des génocides sur le continent africain.

Et c'est sans compter que cette crise endémique a un impact direct sur la capacité de ces populations à se nourrir et sera probablement la cause du décès de quelques milliers d'enfants lors de la pause de Noël.

Durant le temps des Fêtes, ce serait bien si vous posiez un petit geste afin de venir en aide aux plus démunis de la planète. Une façon réelle de leur souhaiter un Joyeux Noël.



La troupe de danse Zogma a présenté un spectacle au NACC les 13 et 14 décembre derniers. *Voir article en page 8.* *(Photo : Denis Lord)*



C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Denis Lord , Maxence Jaillet
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486



Jeux d'hiver de l'Arctique 2014

Quatre élèves de l'école Boréale iront en Alaska

Sarah Iris Foster

C'était une fin de semaine bien remplie pour les jeunes athlètes ténois, car les sélections de plusieurs des vingt disciplines présentées aux Jeux d'hiver de l'Arctique avaient lieu à Yellowknife et à Hay River. Plus d'une dizaine d'élèves de l'école Boréale ont tenté leur chance dans différents sports, dont le patinage artistique, le soccer, le hockey, le basketball et le curling. Cassidy Ring et Lochlan Munro se sont frayé un chemin dans les équipes territoriales de hockey. L'équipe de curling de Hay River, composée entre autres de Cordell et Logan Gagnier, a aussi sa place pour les Jeux. D'autres ont encore le temps de s'entraîner, en ping-pong par exemple, pour lequel les sélections auront lieu en janvier.

Logan Gagnier, Lochlan Munro, Cordell Gagnier et Cassidy Ring (absente sur la photo) se préparent pour leur première expérience aux Jeux d'hiver de l'Arctique qui auront lieu à Fairbanks en mars prochain. (Photo : SIF)

La préparation à un tel événement demande une logistique importante. L'équipe de hockey féminine ténoise est composée d'athlètes de Fort Smith, de Hay River, de Yellowknife, d'Inuvik et d'Aklavik, mais il faut tout de même qu'elles s'entraînent ensemble avant les Jeux. Une fin de semaine est prévue à Hay River en février, puis elles passeront la semaine précédant les Jeux sur la glace à Yellowknife.

La ville de Fairbanks, en Alaska, sera l'hôte des 23e Jeux d'hiver de l'Arctique qui se tiendront du 15 au 22 mars prochain. De jeunes athlètes de Russie, de Scandinavie, du Groenland, du Québec, de l'Alberta, ainsi que des trois territoires canadiens sont attendus pour une semaine de sports, mais aussi d'échange culturel. Bonne chance pour cette belle expérience de compétition internationale!

Services sans fil

Ottawa imposera un plafond aux frais d'itinérance

OTTAWA - LA PRESSE CANADIENNE - Ottawa a annoncé le 18 décembre qu'il établirait un plafond pour les frais d'itinérance sur les réseaux sans fil nationaux.

Le ministre de l'Industrie, James Moore, a affirmé que le gouvernement fédéral effectuerait des changements législatifs afin d'empêcher les fournisseurs de services sans fil d'imposer aux entreprises rivales des tarifs d'itinérance plus élevés que ceux destinés à leur clientèle.

Dans un communiqué, M. Moore a soutenu que les plus importants fournisseurs du pays exigeaient de leurs concurrents des frais d'itinérance plus de 10 fois supérieurs à ceux qu'ils facturent à leurs clients. Il a ajouté que le plafond serait bénéfique pour les consommateurs canadiens parce qu'il rendrait le marché des services sans fil plus compétitif.

Le ministre a indiqué que les nouvelles mesures seraient appliquées jusqu'à ce que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), qui a déjà entamé un examen sur les frais d'itinérance, rende une décision à ce sujet.

Le gouvernement fera également d'autres modifications afin d'accorder au CRTC et au ministère de l'Industrie le pouvoir de donner des amendes aux sociétés qui enfreignent les règles, comme le récent Code sur les services sans fil, et d'améliorer le partage de renseignements entre le CRTC et le Bureau de la concurrence.

La semaine dernière, le CRTC avait révélé son intention d'évaluer si les petites compagnies canadiennes de services sans fil payaient trop cher pour utiliser les réseaux des grands fournisseurs.

Les frais d'itinérance sont facturés lorsque les clients utilisent leur téléphone mobile à l'extérieur du territoire couvert par le réseau de leur fournisseur.

Les entreprises ayant des réseaux plus limités ont souvent recours aux réseaux des sociétés plus importantes afin de permettre à leurs consommateurs d'avoir accès à leurs services en dehors des zones qu'elles desservent.

En vertu des règles présentement en vigueur, les plus gros joueurs de l'industrie des services sans fil sont obligés d'autoriser les nouveaux venus

à utiliser leurs réseaux. Industrie Canada a toutefois laissé les conditions de cette utilisation à la discrétion des parties.

Les petites compagnies se sont toutefois plaintes à maintes reprises que les grands fournisseurs leur imposaient des tarifs trop élevés.

Les études laissent entendre que les nouvelles sociétés de services sans fil ont de la difficulté à prendre des parts de marché importantes aux poids lourds du secteur, soit Rogers, Telus et Bell. Ces trois entreprises possèdent à elles seules plus de 25 millions d'abonnés de services sans fil.

Chercheurs de subvention

Le Nord, ça paye!

Denis Lord

Un des principaux constats dressés lors de la 9e réunion scientifique annuelle d'Artic Net a été la nécessité de robotiser la recherche dans le Nord, que ce soit dans les airs ou au sol.

Quelque 500 personnes s'étaient réunies à Halifax entre le 9 et le 13 décembre, principalement des Canadiens, mais aussi des représentants japonais, français et allemands du secteur privé voulant faire du partenariat avec le réseau de scientifiques et de gestionnaires d'Arctic Net. À travers le cycle de conférences aux sujets variés, allant de la diététique au pergélisol, les chercheurs identifient chaque année une lacune particulière dans le savoir. « Une des choses qui est ressortie cette année, soulève Martin Fortier, directeur général d'Arctic Net, c'est la nécessité de développer de nouvelles plates-formes d'observation. Nous avons déjà des satellites, mais nous voulons développer des *Unmanned Aerial vehicule*, [des drones] et les utiliser pour la surveillance des caribous, mais aussi pour des mammifères marins, la sécurité et les situations liées à l'environnement. La plupart des spécialistes arctiques s'accordent à dire que l'Arctique, avec ses grands espaces, devient un terrain d'essai et de déploiement de technologie. Il faut robotiser la recherche dans les airs et dans l'océan. Et le Canada a du retard dans ce domaine. »

L'autre fait saillant du colloque a été, selon Martin Fortier, la nécessité de poser des gestes concrets pour aider les Inuits à accéder au même niveau de santé que le reste des Canadiens, au lieu de stagner dans le constat de santé inquiétant.

La réunion scientifique a eu lieu peu après la présentation des prétentions territoriales du Canada à la Commission des limites du plateau continental de l'Organisation des Nations Unies, prétentions comprenant la possession du Pôle Nord. « Nous avons largement abordé le sujet à Halifax, concède Martin Fortier. Mais la position du Canada est avant tout symbolique; la dorsale de Lomonossov, à laquelle est rattaché le Pôle Nord, est une formation basaltique récente comprenant peu de ressources naturelles. » Le Nord est une nouvelle frontière économique, avoue le directeur d'Arctic Net, mais la géopolitique y est peu présente. Il y a des prises de position, mais rien qui ne mène à des conflits.

Éducation

Arctic Net est souvent perçu comme une organisation du Sud cherchant à régir le Nord, et le choix d'Halifax comme site de réunion - un des sites le plus au sud du Canada si on exclut le parc national du Cap Pélé - a peu fait pour corriger le tir. « Rien n'est plus faux, corrige le directeur général de l'organisme; la recherche se fait avec les collectivités et les décideurs du Nord. » Le concept d'une université nordique refait souvent surface; sans s'y opposer, Martin Fortier explique que la chose s'avère problématique d'un point de vue logistique, avec la dispersion des collectivités sur un immense territoire entre le Labrador et le Yukon. « Aujourd'hui dit-il, avec les vidéoconférences et les technologies de l'information, nous pouvons faire beaucoup d'éducation. Et il faut de toute façon revoir le système d'éducation avant l'université. »

À ce propos, Arctic Net a remis 1M$ en prix à trois groupements de chercheurs travaillant avec les Inuits, dont un au Comité national sur la scolarisation des Inuits et au Centre national Amaujaq pour leur *Stratégie nationale sur la scolarisation des Inuits* touchant toutes les collectivités du pays. Avec ce prix, souligne Martin Fortier, nous avons voulu mettre l'accent sur le rôle des parents. L'éducation fonctionne moins bien lorsque les responsabilités n'incombent qu'à l'éducateur. Son succès découle aussi de facteurs extrascolaires comme la paix familiale, la nutrition et l'intimité. »

La vente d'ampoules incandescentes sera interdite à partir du 1er janvier

Dean Beeby
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Une interdiction fédérale visant les ampoules incandescentes inefficaces entrera en vigueur le 1er janvier 2014, soit presque sept ans après que le nouveau gouvernement conservateur l'a annoncée en grande pompe. La nouvelle réglementation, toutefois, est une version édulcorée de la précédente et n'impose aucune règle de recyclage.

En 2007, les conservateurs avaient annoncé un plan énergique visant à retirer des tablettes la plupart des ampoules incandescentes au profit d'options plus dispendieuses, comme les lampes fluocompactes (LFC). Les nouvelles règles devaient commencer à s'appliquer en 2012, mais l'entrée en vigueur a été repoussée pour « dissiper » les inquiétudes des consommateurs sur les coûts et la flexibilité.

Par ailleurs, le gouvernement a proposé de permettre la vente d'une nouvelle sorte d'ampoules, remplies de gaz halogène, même si elles ne répondent pas aux normes élevées qui avaient été proposées en 2007, alors que l'environnement figurait en tête des préoccupations des Canadiens.

Cette autorisation des ampoules halogène, qui sont plus abordables que les LFC, est ouverte aux commentaires publics jusqu'au 19 décembre et ne fera pas partie du nouveau régime qui entrera en vigueur le 1er janvier.

Une porte-parole du ministère des Ressources naturelles a affirmé que le gouvernement avait l'intention d'inclure cette exception « en temps opportun », en fonction des commentaires recueillis et sans se fixer de date limite.

Environnement Canada n'a toujours pas adopté de nouvelle réglementation qui limiterait la quantité de mercure contenu dans chaque LFC et qui forcerait les manufacturiers et les distributeurs à les recycler.

Cette hésitation dans le nouveau régime est bien loin de l'annonce spectaculaire faite en 2007 par un John Baird vantant le leadership du gouvernement. Lors d'une conférence de presse tenue dans un entrepôt de l'entreprise Home Depot, l'ancien ministre de l'Environnement avait annoncé que l'initiative du gouvernement réduirait les émissions de gaz à effet de serre de plus de six tonnes par année. Il avait aussi encouragé le recyclage des LFC chez Home Depot et dans d'autres magasins qui offraient volontairement ce service.

Plus tôt cette année, Home Depot a mis fin à son programme de recyclage des LFC, soutenant que les provinces et « les agences indépendantes sont mieux équipées pour gérer ce genre de programme ».

À Environnement Canada, on répond que les réglementations qui comprennent des programmes de recyclage et qui établissent les quantités limites de mercure sont en évolution.

« Environnement Canada développe des mesures qui établissent des limites pour la quantité de mercure dans les lampes fluocompactes et qui exigent des étiquettes pour leur élimination sécuritaire, et considère aussi des options pour la gestion des lampes contenant du mercure », a affirmé le porte-parole Mark Johnson par courriel.

« Quelques provinces ont déjà mis sur pied des initiatives pour gérer l'élimination des lampes au mercure. Nous allons nous assurer que nos efforts seront complémentaires aux initiatives des provinces et des territoires. »

En 2012, une étude menée pour le compte d'Environnement Canada a démontré que les installations de gestion du mercure étaient rares ou inexistantes, et qu'il n'existait pas de règles fédérales en la matière.

Les recherches révélaient aussi que la plupart des déchets du mercure finissaient dans les lieux d'enfouissement municipaux, où ils peuvent atteindre les eaux souterraines.

Le mercure est un produit hautement toxique. La quantité de mercure contenue dans un thermomètre médical peut contaminer cinq piscines olympiques.

Quelles villes sont en tête de lice pour la prochaine expansion de la LNH?

Stephen Whyno
LA PRESSE CANADIENNE

Le commissaire de la LNH, Gary Bettman, a déclaré qu'il n'y avait pas de plan d'expansion pour la ligue, mais il n'a pas fermé la porte à une telle éventualité.

Pendant son point de presse à l'issue de la rencontre du bureau des gouverneurs de la LNH, Bettman a insisté pour dire qu'il n'y avait toujours pas de décision de prise quant à la possibilité de faire passer son circuit de 30 à 32 équipes. Il a admis que la ligue faisait l›objet de beaucoup de convoitise, ajoutant au passage que « lorsque des gens veulent nous parler, nous écoutons ».

Bettman a aussi précisé les trois critères auxquels il se fie lorsqu'il évalue la capacité d'une ville à accueillir une concession de la LNH.

« Vous devez comprendre le marché et savoir s'il peut soutenir une équipe de hockey de la LNH, a expliqué Bettman. Serait-ce un bon ajout à la ligue? Deuxièmement, vous devez avoir un amphithéâtre. Et troisièmement, et c'est peut-être le point le plus important, il faut évaluer la solidité du groupe qui souhaite devenir propriétaire de l'équipe. (...) Ce sont les critères avec lesquels il faut composer. »

Si on garde tous ces points en tête et qu'on considère les entrées d'argent frais provenant des frais pour obtenir une équipe d'expansion, ce serait intéressant de dresser une liste des villes qui pourraient faire partie du processus si, et quand, la LNH décidera de procéder à une expansion. Seattle et Québec figurent en tête de lice, mais les autres villes comme Toronto, Hamilton, Kansas City et Portland, en Oregon, sont souvent mentionnées.

« Je crois qu'il y a beaucoup de bons marchés, a déclaré le propriétaire des Wolves de Chicago Don Levin, qui ferait partie des hommes d'affaires intéressés à implanter une concession à Seattle. Je crois que la ligue a très bien joué ses cartes en signant ses ententes pour les droits télévisuels. Je crois qu'ils ont un plan en tête. Je crois qu'ils peuvent compter sur un bon groupe de propriétaires, qui est fiable. Je crois que c'est beaucoup mieux qu'il y a huit ou neuf ans. Je pense que les choses vont dans la bonne direction, qu'il y a une progression. »

Bettman veut un propriétaire qui est prêt à y mettre l'argent et le temps, et sur ce point Seattle fait très bonne figure. Levin a offert environ 500 millions $US pour tenter d'acheter le Canadien de Montréal en 2009, mais il a été coiffé au fil d'arrivée par Geoff Molson et son offre supérieure de 600 millions $. Il pourrait donc se permettre une équipe d'expansion, même si les frais pour l'obtention d'une concession oscillent entre 250 et 400 millions $.

Québec correspond également à tous les critères énumérés par Bettman plus tôt cette semaine.

Un retour à Québec, même si la façon de procéder est différente de celle de Winnipeg pour récupérer ses Jets et que le nom de l'équipe est différent des « Nordiques », permettrait de rallumer la vieille rivalité avec le Canadien. Le dollar canadien a rebondi significativement depuis que les Nordiques ont déménagé à Denver en 1995, et l'intérêt est facilement observable dans la capitale de la province.

Le Colisée Pepsi est vétuste, mais un nouvel amphithéâtre qui pourra accueillir 18 482 spectateurs est en construction et devrait ouvrir ses portes en 2015. Ça coïnciderait parfaitement avec le processus d'expansion de la LNH, qui devrait se produire à moyen terme.

De plus, Québec n'aura aucune difficulté à trouver un propriétaire pour la concession. Québécor, le propriétaire de la chaîne TVA, détient les droits francophones pour la diffusion des matchs de la LNH à compter de l'an prochain, fait partie des discussions, tout comme son ex-président et directeur général Pierre Karl Péladeau, qui siège à un comité d'Hydro-Québec.

Tout comme à Winnipeg, la LNH souhaite qu'un groupe d'hommes d'affaires local, semblable à celui de True North, se porte acquéreur d'une concession afin d'éviter que des problèmes de transfert ne se reproduisent.

Spectacle de l'AFCY au NACC

Zogma

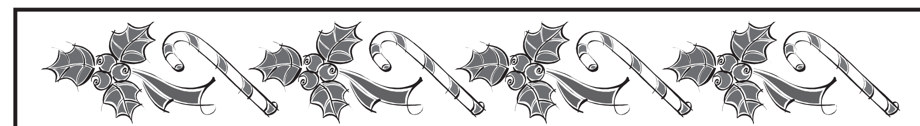
Denis Lord

Instillant une énergie sans faille et irrésistible, la troupe de danse percussive montréalaise Zogma a définitivement conquis les spectateurs du NACC lors de ses prestations des 13 et 14 décembre. Sa dernière création, *Sokalo*, se module en de multiples mouvements où le ludique le cède au lyrique, où la musique se voile d'accents tantôt de music-hall, tantôt latins ou orientaux. Bref, les chorégraphes Frédérique-Annie Robitaille, Philippe Meunier et Ian Yaworski ont eu la muse heureuse en aménageant une proposition toujours mobile, où jamais ne s'installe la redondance, mais toujours, d'une séquence à l'autre, une précision incroyable confinant à la virtuosité sans pour autant nuire aux émotions. Parmi les interprètes se dégageait un Olivier Arsenault, doté d'une exubérante animalité et d'un charisme fou. Cet homme embrase la scène!

Pendant sa semaine à Yellowknife, la troupe a donné des ateliers dans les écoles Allain Saint-Cyr et J.H. Sissons.



La création Sokalo est une oscillation continuelle, variant tant dans les accents musicaux que les formules et les intonations. (Denis Lord)



HEURES D'OUVERTURE DE LA CLINIQUE DURANT LES FÊTES

La Clinique de santé communautaire Frame Lake (CSCFL) sera fermée du mardi 24 au mardi 31 décembre 2013 inclusivement.

Tous les services fournis par la CSCFL seront offerts au Centre de soins primaires de Yellowknife (CSPY).

Les clients de la CSCFL devront consulter les professionnels de la santé du CSPY durant cette période.

Aucune clinique itinérante n'aura lieu au Centre pour les familles du Nord.

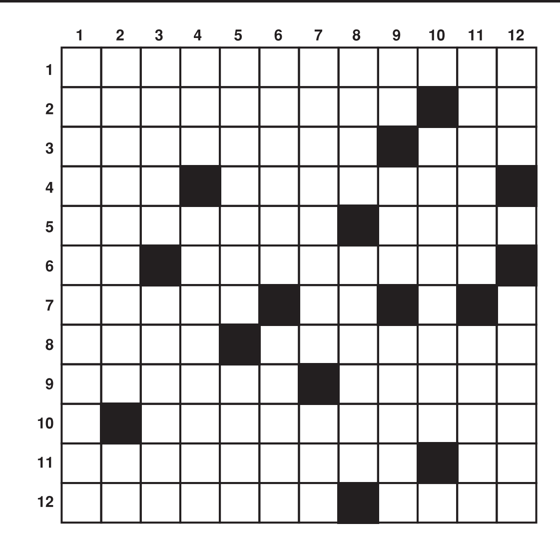
Pour de plus amples renseignements concernant les heures d'ouverture ou les activités de la clinique durant les fêtes, consultez le site Web de l'ASSSSY à l'adresse suivante : www.yhssa.org.



L'ASSSSY vous souhaite de joyeuses fêtes. Soyez prudents et gardez la forme!

MOTS CROISÉS

Nº 305



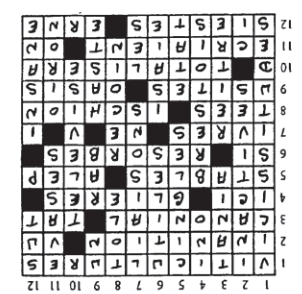
HORIZONTALEMENT

1- Culture des vignes (pl.).
2- Privation d'aliments. – Sert à exposer les références d'un texte légal.
3- Relatif aux chanoines. – Test projectif.
4- Dans le temps présent. – Plateau situé dans le massif des Bornes.
5- Durables. – Ville de la Syrie.
6- Conjonction. – Fais disparaître peu à peu.
7- Exaltés par une passion. – Négation.
8- Petites chevilles. – Un des trois os formant l'os iliaque.
9- Se dit d'une forme de langage qui est en usage (pl.). – Refuge.
10- Atteindra le total de.
11- Disaient en criant (s'). – Indéfini.
12- Repos. – Fleuve d'Irlande.

VERTICALEMENT

1- Évènements heureux ou malheureux.
2- Qui n'ont pas d'effet. – Démonstratif.
3- Prénom féminin. – Soudard.
4- Déesse marine. – Il habite la ville de Brest.
5- Fous. – Profession.
6- Qui sont profitables. – Prophète hébreu.
7- Relations amoureuses suivies. – Personnel.
8- Prison. – Repli secret.
9- Indéfini. – Rabiot. – Qui a la forme d'un fer de lance.
10- Transmis par télévision.
11- Bien ouverts. – Commune des Deux-Sèvres.
12- Fut bien renseigné. – Déraisonnable, fou.

RÉPONSE DU Nº 305



Horoscope

Signes chanceux de la semaine : Capricorne, Verseau et Poissons

SEMAINE DU 22 AU 28 DÉCEMBRE 2013



Bélier

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Tout juste à l'aube des Fêtes, vous déciderez enfin de mettre l'accent sur votre relation amoureuse. Prenez un peu de temps pour régler tous vos soucis.



Taureau

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Alors que vous ne vous y attendiez absolument pas, votre patron vous confiera de nouvelles responsabilités et une généreuse augmentation. Cela ressemble étrangement à une promotion!

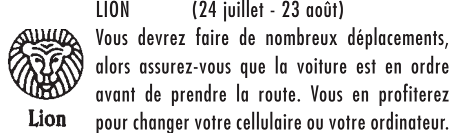


Gémeaux

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Si vous êtes célibataire, vous serez sûrement très surpris de faire une belle rencontre en cette période de l'année. Votre estime personnelle s'en trouvera considérablement améliorée.

Cancer

CANCER (22 juin - 23 juillet)
Même si ce n'était pas prévu, pratiquement toutes les festivités se dérouleront chez vous. Il y aura quelques membres de votre famille avec lesquels il faudra faire preuve de délicatesse.



Lion

LION (24 juillet - 23 août)
Vous devrez faire de nombreux déplacements, alors assurez-vous que la voiture est en ordre avant de prendre la route. Vous en profiterez pour changer votre cellulaire ou votre ordinateur.

Vierge

VIERGE (24 août - 23 septembre)
Vous avez beau essayer de respecter un budget, votre générosité risque de l'emporter et vous gâterez considérablement vos proches. Vous pourriez faire face à une dépense imprévue.



Balance

BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Il n'est pas impossible que vous soyez la personne qui tente de redonner le sourire à tout le monde. Vous vous sentez responsable du bonheur de vos proches et vous ferez les efforts qui s'imposent.



Scorpion

SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Il est possible que les Fêtes vous laissent complètement épuisé. Une saine alimentation devrait améliorer considérablement la situation et vous donner l'énergie nécessaire pour fêter.



Sagittaire

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Vous êtes assez perfectionniste de nature, et vous aurez envie que vos invités se sentent comme chez eux. Vous ferez tout ce qui est en votre pouvoir pour leur offrir satisfaction, malgré le stress.



Capricorne

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Ce n'est pas lorsque les invités arrivent qu'il faut placer les décorations. Toutefois, tâchez de lâcher prise afin d'apprécier le moment présent et accepter que tout n'est pas parfait.



Verseau

VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Loin d'être conformiste, vous déciderez de partir en toute spontanéité pour fêter Noël sous les tropiques. Vous vous inspirerez de nouvelles cultures pour faire différent cette année.





Poissons

POISSONS (19 février - 20 mars)
Vous serez particulièrement émotif cette année durant la période des Fêtes. Vous déciderez de réunir les membres de votre famille pour vivre des moments plus agréables.